

Le cahier de correspondance

permet de faire circuler les informations entre l'école et les familles, tout au long de l'année scolaire.

Ce cahier doit suivre votre enfant, donc être dans son cartable chaque jour. Merci de signer les informations (collées ou copiées) qui vous y seront transmises. Demandez bien à votre enfant de présenter ce cahier à l'enseignant(e) s'il contient un message de votre part.

Les coordonnées de l'école :

École élémentaire PAUL BERT

1 parvis des écoles 92370 CHAVILLE

Direction : Mme BELLAHCEN Karima

téléphone : **01 82 00 90 01**

courriel : 0922086t@ac-versailles.fr

Site de l'école : <http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/>

Téléphone de la loge : **01 82 00 90 00**

L'école compte cette année 16 classes :

3 CP, 1 CP-CE1 ; 3 CE1, 3 CE2, 1 CE2-CM1 - 2 CM1, 3 CM2 ; 1 ULIS.

Mme ALDUC, Psychologue scolaire, peut être contactée directement par les familles.

La *journée* à l'école

(lundi – mardi – jeudi – vendredi)

- La Garderie du matin*: accueil de 7h45 à 8h20

- Classe [8h20 – 11h20 : CP et CE1 ; 8h25 – 11h25 : CE2 ; 8h30 - 11h30 : CM1 et CM2]

- 11h30 - 13h30 : la Restauration scolaire*.

La restauration est assurée par la par la société ELIOR. Les menus sont à retrouver à l'adresse suivante :

<https://www.ville-chaville.fr/famille-education/restauration-scolaire/menus-de-restauration-scolaire-652.html>

Attention: Toute allergie doit être signalée, à la mairie et à l'école, et fera l'objet d'un **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)**.

Le temps libre méridien est encadré par une équipe d'animation. Des ateliers d'activités seront proposés. Ce service ne concerne que les élèves mangeant à la cantine.

- Classe [13h20 – 16h20 : CP et CE1 ; 13h25 – 16h25 : CE2 ; 13h30 - 16h30 : CM1 et CM2]

- 16h30-18h30 : **l'Étude surveillée -*** : attention cette activité est gérée par la Mairie de CHAVILLE. Elle est assurée par quelques enseignants et des animateurs de 16h30 à 18h00.

*** Services proposés par la municipalité (inscription via votre « espace famille »)**

Merci de signaler par écrit toute modification concernant la cantine ou l'étude
Informations importantes

Des fiches de renseignements vous sont demandées dès la rentrée. Merci de les compléter avec soin et de nous les retourner rapidement car elles nous permettent de vous contacter en cas de besoin. Les changements de coordonnées en cours d'année devront nous être signalés. Les élèves sont inscrits dans le système d'information informatisé de l'Éducation Nationale ONDE.(Outil Numérique pour la Direction d'École)

Une **assurance** responsabilité civile est obligatoire. La couverture individuelle accident est obligatoire pour les sorties et la classe d'environnement. Merci de nous fournir dès les premiers jours **une attestation d'assurance** pour l'année scolaire 2023/2024.

Fréquentation scolaire : La présence à l'école est obligatoire. Merci d'informer **l'école de l'absence de votre enfant dès que possible**, et de la justifier par écrit dans le cahier de correspondance, au retour de votre enfant.

Un enfant peut **exceptionnellement** quitter l'école à condition qu'une demande écrite soit faite et qu'un **adulte** vienne le chercher.

Un enfant malade ne doit pas être amené à l'école, pour lui même et pour éviter toute contagion. Les maladies contagieuses et la pédiculose en particulier (les poux) doivent être signalées au plus tôt afin de nous permettre d'informer les familles et d'agir collectivement de façon curative ou préventive.

Trop de vêtements restent à l'école. Un vêtement oublié non marqué au nom de l'enfant sera rapidement perdu. Nous vous recommandons de marquer les vêtements au nom de l'enfant.
Le marquage du matériel est également préconisé.

Une réunion de présentation et d'information aura lieu dans chaque classe en début d'année scolaire.

Pour tout renseignement nécessaire, merci de vous adresser à l'enseignant(e) de votre enfant qui sera votre premier référent.

Des **Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)** débiteront dès le début de septembre, sous la conduite des enseignants. Elles aideront certains élèves à consolider leurs compétences ou de travailler autour du Projet d'École

Elles se tiendront les jours de classe entre 11h30 et 13h30.

Chaque famille concernée sera informée du projet proposé à son enfant. La proposition éventuelle sera faite s'il n'y a pas d'opposition de votre part.

Mme Karima BELLAHCEN
Direction de l'école